

Sud RATP

**Solidaires, Unitaires
Démocratiques**

Réforme des retraites,
les syndicats ne seront
Rien sans les salariés !

Union
syndicale
Solidaires



Tous en Grève le 18 octobre 2007 !

Face aux attaques démagogiques visant à mettre à bas notre régime spécial de retraite, fruit de 60 ans d'acquis sociaux, Tous les syndicats de la RATP (à l'exception de la CFE-CGC qui représente essentiellement les agents d'encadrement) ont décidé de vous appeler à la grève unitaire du 18 octobre 2007.

De par votre mobilisation, il faut peser sur les termes de la réforme !

Des discussions s'engagent, ou vont s'engager, entre d'une part le gouvernement et ses partenaires sociaux (dont sud, le vilain petit canard, est pour l'instant exclu), et d'autre part la direction de la RATP et les syndicats représentatifs dans l'entreprise (dont sud fait bien partie).

Il est important de marquer cette journée d'une mobilisation massive à la RATP, seule à même d'infléchir l'issue des discussions en cours ou à venir !

Le combat qu'il ne faut pas perdre !

SUD a été acteur, et promoteur, de l'action unitaire du 18 octobre 2007 !

Parce que seuls et divisés nous sommes aussi plus faibles, et parce qu'il n'était pas concevable de ne pas vous donner le droit à l'expression face à une réforme qui peut vous amener à travailler entre 5 et 10 ans de plus, pour une pension de retraite plus faible. Voire 15 ans de plus si les prochains rendez-vous fixés dans la Loi de 2003, portant réforme des retraites, repoussent encore d'avantage l'âge de départ et les années de cotisations nécessaires pour une pension à taux plein.

Une absence de mobilisation serait aussi le prétexte à amplifier la réforme, et à anticiper certains rendez-vous, comme le passage à 41 annuités !

Exigeons le maintien de nos garanties statutaires !

Le règlement des retraites, spécifique aux agents de la RATP, fait partie intégrante de notre statut, de notre contrat de travail.

C'est sous la condition de certaines compensations, justifiée, que nous avons accepté les contraintes inhérentes à nos métiers et à l'exigence d'un service public de qualité, reconnu comme tel.

Remettre en cause ces avantages qui ont conditionné notre engagement au service du public, alors même que nous en avons déjà subi toutes les contraintes, sociales et familiales, serait renier un engagement contractuel entre les agents et la direction de la RATP, entre les agents et l'Etat !

Comment justifier cette remise en cause brutale, qui a souvent conditionnée un choix de vie difficilement irréversible ? Comme pour les surveillants pénitentiaires, la possibilité d'une retraite anticipée à souvent été mise en avant pour pallier un déficit de vocation pour des métiers difficiles, tant socialement, que physiquement et psychologiquement.

La Vraie reconnaissance de nos pénibilités !

Le 1/5^{ème}, les tableaux S.A.B et la possibilité de départ à la retraite anticipée avec, il faut bien le rappeler, une pension minorée d'autant, sont la juste reconnaissance de nos pénibilités d'exploitation et de service public.

On le voit bien au travers certaines catégories, dont la principale, porte d'entrée à la RATP, les Machinistes-Receveurs, qui peine à attirer les candidatures, et surtout à maintenir les agents dans l'emploi sur toute une carrière.

Seul 1 Machiniste sur 5 déroule une carrière complète à la conduite !

Les démissions et les révocations sont de plus en plus courantes à la RATP, tout comme l'inaptitude et les réformes.

NON, nous ne sommes pas des privilégiés !

Les régimes des IEG, de la RATP et de la SNCF sont caractérisés par un départ plus précoce à la retraite mais aussi par un taux de remplacement moyen, autour de 67,5% du salaire alors qu'il atteint 84% pour une carrière complète chez les salariés du secteur privé.

Il n'est pas rare que des avantages en matière de retraite - dont le coût était différé - aient été accordés en lieu et place de revalorisation salariales - qui auraient comporté une charge immédiate. Les avantages obtenus en matière de retraites doivent être appréciés au regard des concessions faites en matière de salaires.

Les Vrais privilégiés sont ailleurs !

Des « retraites chapeaux » sont financées à grands frais par les entreprises et permettent à bien des dirigeants d'entreprise de bénéficier d'une retraite approchant souvent de très près leur salaire d'activité. Ce sont autant de sommes qui sont détournés des cotisations retraites patronales et qui nuisent à l'équilibre des régimes de retraite des salariés du secteur privé.

Le site de l'Assemblée annonce que la pension moyenne des députés s'établit à 2 192 euros par mois c'est une habile diversion masquant une tout autre réalité : Le député est sous le régime de la double cotisation. Conclusion pour cinq ans de mandat il touchera 1 572 euros de retraite mensuelle. Pour dix (deux mandats), il aura 3 144 euros mensuels, et pour 37 annuités de cotisation ça dépassera son indemnité de base. Sans compter le cumul des autres retraites auxquelles il a par ailleurs cotisé.

C'est par décret que la réforme des régimes spéciaux sera appliquée !

Le ministre du Travail a indiqué que la trame de futur décret est déjà arrêtée. Ce texte contiendrait 3 principales dispositions :

- l'alignement sur la durée de cotisation de 40 ans, étant précisé que celle-ci passerait bien ensuite rapidement à 41 ans ;
- l'indexation des retraites sur les prix et non plus sur les rémunérations des actifs ;
- la création d'une décote (jusqu'à 5% par annuité manquante) ;

Pas de déclaration préalable des grévistes, avant le 1^{er} janvier 2008 !

Les dispositions relatives à la Loi du 2 août 2007, sur le Dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs, ne seront applicables à la RATP qu'au 1^{er} janvier 2008.

Il n'est donc pas nécessaire de prévenir votre attachement de votre participation à la journée du 18 octobre 2007 avant le déclenchement de la grève.

Des piquets de grève dans tous les attachements !

Le problème est bien trop important pour se contenter de suivre la grève par médias interposés. SUD RATP sera partie prenante des piquets de grève organisés dans vos attachements, partout où nous sommes présents.

Participez à ces piquets de grève et faite entendre vos doléances aux organisations syndicales. La réforme ne doit pas se faire sans vous, ni sans prendre en compte vos attentes et vos exigences !

Vous avez besoin des syndicats, mais les syndicats ont aussi besoin de Vous !

Les syndicats ne peuvent rien sans vous, sans votre soutien et votre mobilisation. Votre avenir vous appartient, ce combat est avant tout le votre !

Seule notre détermination pourra enrayer la régression sociale généralisée que nous promet le gouvernement, avec pour seul objectif de satisfaire l'intérêt des grosses fortunes et autres rentiers, au détriment des salariés, nouvelle race de privilégiés.

TOUS en GREVE le 18 octobre 2007, contre la réforme de nos RETRAITES, contrepartie de nos PENIBILITES !



SYNDICAT SUD/RATP
3 Rue Rampon - 75011 PARIS
<http://www.sudratp.fr>